

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL940

présenté par
M. Pradal, rapporteur

ARTICLE 8

À l'alinéa 10, après le mot :

« fonctions »,

insérer les mots :

« d'un conseiller prud'homme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.